

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs et Accueil Périscolaire

Familles Rurales – Multi Act'

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET EDUCATIF

L'Accueil de Loisirs & l'Accueil Périscolaire doivent être ouverts à tous les enfants, en favorisant l'accès aux familles à revenus modestes.

Ils ont pour objectif de contribuer au développement physique, intellectuel, affectif, social et moral de l'enfant dans un climat ludique et détendu, respectueux des rythmes et des besoins de l'enfant.

Le centre doit être un lieu :

- de vie collective et adapté à tous
- d'activités et de découvertes
- d'échanges et de dialogues pour les familles
- ou professionnels, membres associatifs et parents avancent ensemble avec bienveillance pour le bien-être des enfants.

2. ACTIVITES

Les activités doivent répondre aux besoins des enfants. Elles doivent tenir compte de leur âge, de leurs possibilités, de leurs désirs. Un projet d'activités est préparé par l'équipe d'animation et proposé aux enfants sous forme d'activités « A la Carte ».

Comment se déterminent les activités


- Etre à l'écoute de l'envie des enfants
- S'appuyer sur les projets du moment (semaines à thème proposées sur la commune)
- Préparer des activités variées.

De manière ponctuelle, une boîte à idée est mise à disposition des enfants pour leur permettre de s'exprimer sur leur envie d'activité.

Comment s'opère le choix des activités

- par une sélection des différentes propositions
- par une discussion en équipe des différents projets à mener
- par la poursuite d'un projet déjà engagé

Les activités sont proposées et non imposées, l'animateur doit susciter l'envie de participer de l'enfant. Dans le cas contraire l'enfant peut choisir une activité calme, sans perturber le reste du groupe. Afin d'éviter la non-activité, l'équipe d'animation propose différents pôles d'activité, pour que chacun puisse y trouver son intérêt.



Activités proposées

- bricolage, arts plastiques, danse, jeux sensoriels, cuisine ...
- jeux d'extérieur : jeux de piste, sports collectifs, grands jeux ...
- sorties, activités de découverte ...
- théâtre, marionnettes/ cinéma/ spectacle ...

3. REPOS

Eléments indissociables de la journée pour un rythme de vie équilibré :

- Le retour au calme avant les repas.
- Le temps calme après le repas de midi :
 - Pour les Tchoupis (3-5 ans) : un temps de repos/sieste est aménagé dans une salle adaptée. Un enfant qui dort ne sera pas réveillé, pour privilégier l'activité au sommeil.
 - Pour les Marsupis et les Zig'Kids (6-7 ans et 8-12 ans) : un temps de repos ou de calme est mis en place dans la bibliothèque, suivi des activités ou jeux calmes en salle.

Les animateurs sont répartis dans les salles selon les effectifs. Ils profitent de ce temps pour s'accorder une pause – par roulement, en veillant à toujours rester en nombre suffisant auprès des enfants.

| OBJECTIFS SPECIFIQUES | MOYENS | ROLE DE L'ANIMATEUR |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • L'enfant est capable de.... • L'enfant a la possibilité de.... | | |
| Rester une 1/2 h dans le calme afin que ceux qui le souhaitent puissent s'endormir dans de bonnes conditions | Temps calme dans la bibliothèque | Les 2 animateurs « sieste », un restera jusqu'à ce que le calme soit obtenu et sortira avec les plus grands et l'autre restera jusqu'à 14h30 max dans la salle pour que chacun ait le temps de s'endormir. |
| Se lever quand on est réveillé sans gêner les autres dormeurs | Ne pas faire le noir total afin que l'enfant puisse se lever seul. | Prévenir les enfants du lieu où se trouvera l'animateur à leur réveil. |
| De s'habiller seul à la sortie de la sieste | Etagère à casier permet aux enfants de bien ranger leurs vêtements | Aider l'enfant si besoin à s'habiller. Lui rappeler de passer aux toilettes au lever. |



4. REPAS ET GOUTERS

Différents repas sont proposés sur la journée :

- Le petit déjeuner : pour les enfants arrivant avant 8h et sur demande des parents
- Le déjeuner : pris au Centre Régional d'Accueil (géré par la commune)
- Le Goûter : obligatoire pour tous les enfants. Aucun goûter ne sera ramené de la maison (sauf dérogation pour les PAI alimentaires)

Chacun de ces repas est équilibré et respecte les régimes alimentaires particuliers.

| OBJECTIFS SPECIFIQUES | MOYENS MIS EN PLACE |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • L'enfant est capable de... • L'enfant a la possibilité de... <ol style="list-style-type: none"> 1) de choisir sa place et de s'installer 2) de se servir seul (sauf pour les Tchoupis) 3) de manger proprement /de goûter à tout 4) de débarrasser son assiette en milieu de table. 5) De participer au ménage d'après repas 6) de manger dans le calme | <ul style="list-style-type: none"> - Aucune place désignée, les enfants s'assoient avec qui et où ils le veulent. - L'animateur prend le temps de rappeler qu'il est important de partager et de goûter - L'animateur est là pour encourager à goûter (sans jamais forcer), par son attitude. Il peut convaincre ou apprendre l'enfant d'aimer ce qu'il n'a pas l'habitude de manger - L'animateur sert les Tchoupis. - Le personnel de service met la table / apporte les plats - Sur la base du volontariat un certain nombre d'enfant peut rester aider les animateurs au ménage de fin de repas. - Retour au calme avant chaque plat et le « Bon Appétit » comme signal que l'on peut commencer à manger. - l'animateur régule le volume sonore (pas de cris) - Débarrassage des tables sous forme de jeu pendant les vacances (comme en scolaire pour les mercredis). |



5. TOILETTE – HYGIENE

L'hygiène est un point essentiel pour les structures qui accueillent des enfants. L'équipe d'animation doit être vigilante à :

- Proposer un passage régulier aux toilettes aux enfants
- Au respect de l'intimité de chacun lors du passage aux toilettes
- Ce que les enfants se lavent les mains régulièrement, avant et après les repas, après le passage aux toilettes.

De toute évidence, il est formellement interdit à l'équipe d'animation de fumer dans les locaux et pendant les activités avec les enfants. Les personnes concernées peuvent s'aménager un temps pour fumer lors du temps calme après le repas du midi, sans que cela ne fragilise le bon fonctionnement de l'accueil.

6. SECURITE

L'association «Multiact' », La directrice et les animateurs s'appuient sur le cadre réglementaire de la DRDJSCS concernant la sécurité, ainsi que sur le règlement intérieur de la structure

7. LES SEJOURS

Chaque période estivale, entre 5 et 6 séjours sont proposés pour chacune des tranches d'âge :

- 1 Nuitée pour les Tchoupis, qui se déroule à l'Accueil de Loisirs
- 1 séjour 3 nuits/4 jours pour les Marsupis
- 2 séjours 4 nuits/5 jours pour les Zig'Kids

Les séjours sont préparés par l'équipe de direction, en collaboration avec les animateurs concernés.

Chaque séjour à une capacité d'accueil de 24 enfants afin de permettre à un maximum d'enfant de participer. C'est l'occasion pour eux de sortir de leur cadre de vie et de leur rythme habituel. Pendant quelques jours, les enfants évoluent hors du milieu familial et découvrent la vie en collectivité en participant activement aux tâches de la vie quotidienne.



Les séjours ont aussi des objectifs bien particuliers comme :

| OBJECTIFS SPECIFIQUES | MOYENS MIS EN PLACE |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • L'enfant est capable de.... • L'enfant a la possibilité de.... <p>Se repérer dans le temps et dans l'espace</p> | <p>Le groupe fait une visite du camping à l'arrivée Les espaces de jeux et les espaces de repas doivent être bien définis Les enfants doivent avoir accès au planning d'activité Un outil est mis en place pour l'heure du lever et du coucher</p> |
| <p>Gagner en autonomie sur les tâches de la vie quotidienne</p> | <p>Les enfants participent activement à la préparation des repas Un planning des tâches quotidiennes est affiché dans la tente cuisine, et chacun doit y participer chaque jour La malle de jeux est à la disposition des enfants et le matériel (raquettes, diabolo, livres...) sous leur responsabilité</p> |
| <p>Gagner en autonomie sur les soins d'hygiène</p> | <p>La douche est quotidienne pour tous. Un animateur surveille que ce temps se passe dans le calme et le respect de l'intimité de chacun. Chaque enfant changera de tenue chaque jour, l'animateur veille à ce que l'enfant ne reporte pas des vêtements sales Le brossage de dents s'effectue matin et soir sous l'œil de l'animateur. Le rangement de la tente est aussi une forme d'hygiène et de respect de l'autre, un responsable de tente peut être désigné chaque jour.</p> |
| <p>Respecter l'équilibre alimentaire lors des repas</p> | <p>Les menus sont élaborés en amont par l'équipe encadrante et validés par la direction Les régimes particuliers et les P.A.I sont pris en compte, et soumis à validation des familles concernées (uniquement pour les PAI) Les fruits seront privilégiés aux biscuits lors des goûters</p> |



Dans l'idéal, une veillée est proposée au groupe chaque soir entre le repas et le coucher. Elle prend en compte et s'adapte à :

- La fatigue et l'énerverment des enfants
- Les activités réalisées le jour et le lendemain
- Le respect des groupes voisins

Selon l'âge des enfants le coucher peut avoir lieu entre 21h et 22h15.

Afin de favoriser un esprit de vacances et de détente, les activités seront programmées en fin de matinée et/ou l'après-midi afin que les enfants prennent le temps de se poser et se reposer le matin.

Il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont en vacances. Des temps libres sont proposés au cours de la journée.

La mixité est totalement interdite dans les tentes. Les animateurs positionnent leur tente de manière « stratégique » afin de garantir la sécurité physique des enfants.

8. LES PARENTS

Il est important d'informer les parents sur la vie du centre et activités réalisées par et pour leur enfant. C'est pourquoi, le programme d'activité leur est communiqué par différents moyens :

- Site internet
- Facebook
- Plaquette d'activité
- Affichage à l'accueil du centre
- ...

Les parents sont également sollicités dans la récupération de matériel, et lors des manifestations organisées (soirée sans tv, fête de fin d'été,...).

L'équipe de professionnels doit être capable d'écouter, d'informer, d'échanger et de faire participer les parents. Elle doit également se confondre en guide pour les familles qui en ressentent le besoin.

9. ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

L'équipe d'animation a choisi de travailler sur les axes pédagogiques suivants :

- 1) Permettre à l'accueil d'être un lieu de vacances
- 2) Développer la créativité et la découverte des enfants
- 3) Transmettre les valeurs collectives de vivre ensemble, de respect et de tolérance
- 4) Permettre à l'accueil d'être un espace d'échange et de participation



| OBJECTIFS | Objectifs opérationnels | Mise en œuvre / pratique |
|---|---|---|
| <p>Permettre un sentiment de liberté, d'autonomie en définissant l'accueil comme un lieu de vacances.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Eviter la suractivité chez l'enfant • Faire vivre le centre et son public • Favoriser l'implication des enfants dans la vie du centre • Permettre à l'enfant de se poser et de se reposer • Faire évoluer l'enfant et le rendre plus autonome | <ul style="list-style-type: none"> - Donner la possibilité à l'enfant de ne rien faire, c'est les vacances - Décorer le lieu d'accueil et les salles d'activités afin d'amener l'enfant dans un univers - Création de la danse des vacances - Elaboration de la charte de vie avec les enfants - Mettre à disposition le matériel et les jeux à hauteur d'enfant - Impliquer les enfants au rangement et les associer à une musique ou un signal |
| <p>Développer la curiosité, l'imaginaire et la créativité des enfants</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Donner le choix aux enfants dans les activités • Privilégier l'imagination et la création à la consommation • Permettre à l'enfant de mettre en place ses propres projets • Proposer de nouvelles choses aux enfants • Découvrir la commune, ses associations, ses commerçants et ses différents espaces • Permettre à l'enfant d'expérimenter | <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une boîte à idées - Proposer différents pôles d'activités - Ponctuellement, prévoir des moments « activité à la carte » - Laisser le choix à l'enfant des matériaux à utiliser lors d'activité manuelle - Favoriser les activités en dehors du centre - Laisser l'enfant apprendre de ses erreurs pour le faire grandir - Etre un guide pour les enfants et les laisser expérimenter et faire eux-mêmes |



| | | |
|--|--|--|
| <p>Transmettre les valeurs collectives de vivre ensemble, d'entraide, de respect et de tolérance</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Responsabiliser les enfants • Favoriser l'entraide entre les grands et les plus jeunes • Mettre en avant les notions de partage, de solidarité et d'entraide dans la vie quotidienne et les activités • Permettre à l'enfant de prendre conscience de l'impact de ses actes • Aider l'enfant à accepter la différence et à la respecter • Instaurer un climat de confiance et d'échange • Evoluer et faire évoluer dans la bienveillance | <ul style="list-style-type: none"> - Enfants et Animatrices font respecter les règles de vie ensemble - Les grands donnent la main à un plus jeune - Associer les enfants au rangement et au nettoyage de l'activité - Mise en place d'un temps de parole sur la journée - Mise en place d'un mur des émotions - Mise en place de l'échelle de la colère pour la gestion des conflits - Insister sur l'importance de la politesse envers tout le monde - Les grands qui le souhaitent lisent une histoire aux plus jeunes au moment de la sieste |
| <p>Faire de l'accueil de loisirs et périscolaire un lieu d'échange et de partage</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant de s'exprimer librement et de communiquer avec les autres (enfants et adultes) • Libérer la parole des parents sur les obstacles qu'ils peuvent rencontrer avec les enfants • Favoriser l'échange intergénérationnel • Permettre ponctuellement aux parents d'entrer dans l'univers des enfants • Mettre en valeur l'enfant par ses connaissances et ses capacités | <ul style="list-style-type: none"> - Laisser libre accès au bureau si un parent a besoin de parler - Mise en place d'activité avec la résidence de la Joncière - Création de moment de « le talent de... » afin que l'enfant puisse présenter quelque chose qui lui tient à cœur. - Certain soir ouvrir les portes des salles aux parents |



Nous souhaitons également pour tout le groupe :

- Utiliser l'espace extérieur (aucune activité à l'intérieur tout l'après-midi les jours de beau temps)

- Organiser des "journées variées"

Exemple : une journée grand jeu en grand groupe

Éclater le groupe : → 3 activités le matin

→ 2 activités l'après-midi (grand jeu sortie)



DONNEES DESTINEES A L'EQUIPE D'ANIMATION

Un animateur impliqué se doit de :

- Prendre le temps de connaître chaque enfant dont il est responsable et d'être connu de lui. L'enfant doit trouver auprès de lui accueil et sécurité. Connaître rapidement le prénom de chaque enfant est indispensable pour créer un environnement rassurant pour l'enfant.
- Aider dans le déroulement de la vie quotidienne : présence et échange à l'accueil, passage aux toilettes, levé, temps d'activité...
- De faire preuve d'enthousiasme s'il prépare et anime les activités de plein air, de découverte et d'expression qui permettent aux enfants de s'épanouir.
- Veiller à ce que le rythme (activités, repas, temps de sommeil) permette à l'enfant de vivre un réel temps de vacances ; c'est-à-dire d'assurer un bien-être physique et moral.
- Aider l'enfant à acquérir la notion de liberté (sa liberté et celle d'autrui), le sens de la responsabilité (savoir proposer, entreprendre, réaliser jusqu'au bout en prenant conscience de l'impact de ses actes).

10. LE MATERIEL

Préparation du matériel

Avant l'accueil de son groupe ; l'animateur prépare sa salle d'activité ainsi que le matériel nécessaire.

Pour une activité spécifique qui demande un achat de matériel, l'animateur prévoit une liste de courses suite à la réunion de planning.

Rangement du matériel :

Après chaque activité le matériel doit être rangé soigneusement et proprement à sa place. Afin de faciliter l'utilisation de ce dernier par toute l'équipe.

Il est nécessaire de dresser une liste de courses si l'on utilise la totalité des fournitures.

Le rangement de l'activité peut également être effectué par les enfants avec l'aide de l'animateur. Cela favorise la prise de responsabilité et l'entraide.



Matériel spécifique :

En ce qui concerne l'utilisation de matériel spécifique :

- Sono intérieur et portable
- Appareil photo
- Téléviseur
- Vidéoprojecteur
- Tablette
- ...

L'animateur est prié de l'utiliser avec précaution et de le remettre en place systématiquement. D'autre part, il est important de signaler toute défectuosité de ce matériel.

Concernant le vidéoprojecteur et la tablette, ce n'est pas du matériel en libre accès. Il faudra donc en faire la demande auprès de la directrice.

11. EXIGENCES D'EQUIPE :

L'équipe d'animation d'un Accueil de Loisirs et de l'Accueil Périscolaire doit absolument être soudée. Elle se porte garante du bon fonctionnement du centre et du bon déroulé du projet pédagogique.

Pour cela, l'équipe devra veiller à entretenir plusieurs qualités :

1- LA CLARTE

Dans l'explication des règles de vie et de leur possible évolution. Ainsi que dans les informations et les demandes formulées au reste de l'équipe. La clarté, c'est aussi celle des statuts de l'animateur et de l'enfant.

2- LA FERMETE

Dans leurs exigences avec le groupe (donc envers eux-mêmes) à propos du respect des règles établies et acceptées (fermeté et non autoritarisme)

3- LA COMMUNICATION

Les problèmes surgissent souvent à cause d'un malentendu, d'un manque de dialogue et d'écoute réciproque.

Communiquer : c'est inciter l'autre à en faire de même et ainsi créer des liens entre l'équipe d'animation et les enfants.

La communication est un élément incontournable pour une équipe soudée et bienveillante.

4- L'EXPLICATION

Des règles de vie afin qu'elles soient comprises et assimilées par l'enfant. Les règles de vie doivent puiser leurs origines dans les points négociés avec le groupe ou dans les points non négociables mais surtout ne pas dépendre du bon vouloir de l'animateur.



5- L'EVALUATION & EVOLUTION

L'équipe d'animation doit régulièrement faire une évaluation du déroulement du centre (activités, repas) : évaluer ce qui va et ne va pas, grâce aux réactions des enfants, à leurs besoins. L'outil d'évaluation est pris en compte afin de toujours améliorer le travail fourni.

Il en est de même pour chaque séjour.

Un bilan complet de la saison sera effectué fin Août.

Il est important de veiller à ce que les moyens mis en place permettent de les atteindre, sinon il faut changer les moyens et non les objectifs. Les problèmes viennent également souvent d'une mauvaise organisation donc d'un mauvais moyen.

6- L'ECOUTE

Définition : Prêter une attention plus ou moins bienveillante, ne pas refuser d'entendre.

Il faut être capable d'entendre ce qui va, mais également ce qui ne va pas. L'écoute est la première étape de l'évaluation et de l'évolution.

7- LA REMISE EN QUESTION

"Quand les choses ne vont pas dans notre sens, 2 choix minimum se proposent à nous. Se porter en victime ou se remettre en question pour faire évoluer la situation."

8- COHERENCE

Ne pas demander aux enfants, ce que nous-mêmes ne faisons pas, mais savoir dire aussi que nous sommes adultes et justifier ses différences.



ACCUEIL D'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

*« Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »
(loi du 11 février 2005).*

12. RAPPEL DES DIFFERENTES FORMES DE HANDICAP

Handicap intellectuel, mental ou psychique :

Ces handicaps concernent tout ce qui tend à réduire les différentes facultés qui permettent d'acquérir, de conserver et d'exploiter les connaissances de manière adaptée. Ils se caractérisent par un dysfonctionnement au niveau des interactions sociales, de la communication verbale ou non verbale et du comportement.

Handicap moteur :

Présence d'atteintes corporelles qui tendent à réduire ou interdire la motricité. Une déficience motrice est une atteinte de la capacité de tout ou partie du corps à se mouvoir, elle est due à une lésion ou à l'altération d'une fonction du corps (déplacement, préhension, élocution, déglutition, etc.).

Polyhandicap :

Présence d'un handicap mental souvent très sévère, associé à un handicap moteur qui limite de manière extrême son autonomie.

Déficience sensorielle:

Auditif ou visuel, présence d'une atteinte partielle ou totale d'un ou plusieurs organes des sens et principalement la vue et l'ouïe, cette dernière ayant des répercussions sur le développement du langage et le comportement



13. L'ACCUEIL D'UNE FAMILLE ET D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

L'enfant handicapé a les mêmes attentes que tout enfant. Ces enfants ont également des besoins identiques, mais ceux-ci se déclinent différemment.

a. CE QUE L'ENFANT HANDICAPÉ ATTEND DE LA DIRECTRICE ET DE L'ANIMATEUR :

- qu'il le reconnaisse comme un enfant à part entière au sein du groupe (dédramatiser mais ne pas banaliser)
- qu'il fasse preuve d'égalité et de justice
- qu'il ait de la stabilité
- qu'il respecte son rythme
- qu'il respecte sa personne et sa dignité
- qu'il prenne du recul en étant un référent en cas de besoin
- qu'il prenne en compte ses besoins spécifiques caractérisant le ou les handicap(s) concerné(s) sans le surprotéger

QU'IL LUI PERMETTE :

- de partager un temps de vacances ou de loisirs comme et avec tous les enfants
- de se sentir en sécurité physique et affective (par exemple, qu'il veille à ce qu'il ne soit pas l'objet de la moquerie des autres enfants)
- de vivre des situations favorisant son autonomie et adaptées à ses capacités
- de se mesurer par rapport aux autres, aux règles
- de prendre du plaisir
- de participer à des activités ou à des "aventures"

b. CE QUE LES PARENTS ATTENDENT DE LA DIRECTRICE ET DE L'ANIMATEUR :

- qu'ils puissent leur faire confiance
- qu'ils puissent les rencontrer avant et après le séjour
- qu'ils puissent avoir des nouvelles de leur enfant et lui donner des leurs

QUE L'ENFANT :

- soit en sécurité
- bénéficie d'activités adaptées à ses possibilités
- se sente bien
- vive avec les autres
- progresse



QUE L'ANIMATEUR ET DE LA DIRECTRICE :

- respectent l'hygiène, la santé de l'enfant
- respectent les besoins spécifiques de la vie quotidienne de l'enfant
- tiennent compte des conseils

c. CE QUE LA DIRECTRICE ATTEND DES ANIMATEURS :

- qu'ils respectent les normes (isolement, transport) et les règles de sécurité
- qu'ils mettent en œuvre des actions permettant de répondre à l'attente de l'enfant et de ses parents
- qu'ils travaillent en équipe et, dans ce cadre, puissent repérer leurs limites
- qu'ils l'informent
- qu'ils observent l'enfant pour être en mesure de prendre en charge sa vie quotidienne
- qu'ils expriment leurs questionnements et les difficultés rencontrées dans leurs relations auprès de l'enfant handicapé
- que chacun ne se considère pas comme seule personne référente de l'enfant mais comme un repère
- qu'ils soient inventifs, créatifs en gardant du bon sens pour permettre la participation aux activités

d. CE QUE LES ANIMATEURS ATTENDENT DE LA DIRECTRICE

- qu'elle maîtrise et adhère au projet d'intégration
- qu'elle les conseille et les accompagne
- qu'elle ait une capacité de décision
- qu'elle ait du recul par rapport à l'ensemble des adultes
- qu'elle assure le lien avec les différents partenaires dont les parents
- qu'elle donne toutes les informations nécessaires au bon déroulement du séjour de l'enfant
- qu'elle crée les conditions favorables à l'expression de chacun

e. CE QUE LES ANIMATEURS STAGIAIRE ATTENDENT DE LA DIRECTRICE

- qu'elle assume sa fonction de formatrice en mettant en place un dispositif d'accompagnement des stagiaires qui prenne en compte les différents aspects du projet

